

15^c.

Journal du Lot

15^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
	7 fr.	13 fr.	24 fr.

TELEPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 ^e page	1 fr. 25
» 2 ^e page	2 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les efforts pour le désarmement et le militarisme soviétique. — Les relations de la Russie et de la Petite Entente. — Les rapports commerciaux germano-russes et les conditions d'achat de Moscou. — Autour de la guerre de Chine : la rivalité russo-japonaise.

La Russie des Soviets est, en ce moment, au premier plan de l'actualité.

De fait elle joue, soit directement soit indirectement, un grand rôle dans la politique internationale.

Qu'il s'agisse du règlement de la paix ou de questions économiques, l'attitude de Moscou importe au plus haut point.

Ainsi on sait que la Russie a été convoquée à la commission préparatoire du désarmement, et qu'elle a refusé d'envoyer ses délégués siéger en Suisse.

Des négociations russo-suisses, par l'entremise de la France, ont récemment échoué.

A ce propos, le *Bund*, organe radical officieux de Berne, publiait cette semaine un article de Moscou, montrant la position de la Russie en face du désarmement :

« Le 23 février, la Russie va célébrer la « Journée de l'armée rouge » pour le huitième anniversaire de sa fondation... Quel que soit le rôle de la Russie dans des conventions internationales sur le désarmement, son rôle ne sera jamais dicté que par des considérations d'opportunité économique, et non par l'idéalisme pacifiste qu'on appelle là-bas du « radotage bourgeois ».

Cet article montre qu'en Russie tout est militarisé, que l'Etat soviétique est militariste et entend le rester tant qu'il subsistera dans l'univers un Etat capitaliste.

Mais comme Moscou ne tient nullement à avouer publiquement ses préférences militaristes, on s'explique fort bien que les dirigeants bolcheviks aient retenu le premier prétexte venu pour ne point participer à la conférence du désarmement.

Le militarisme soviétique ne va pas sans causer de vives appréhensions chez certains des pays limitrophes de la Russie.

La Roumanie, entre autres, éprouve, non sans raison d'ailleurs, des inquiétudes quant aux desseins de Moscou, qui n'a point renoncé à ses prétentions sur la Bessarabie.

Il y a là, pour la paix, une menace pour ainsi dire permanente, dont la Petite Entente a eu l'occasion de s'occuper à plusieurs reprises.

Toutefois, la Petite Entente se trouve aux prises, à propos de ses relations avec les Soviets, avec des difficultés délicates.

Plusieurs de ses membres, en raison des conditions géographiques, se voient presque obligés d'établir un *modus vivendi* commercial avec la Russie.

C'est, en particulier, le cas de la Pologne, comme le prouve la création à Varsovie de la Chambre de commerce polono-soviétique inaugurée le 31 janvier, et le bruit de prochaines négociations économiques russo-polonaises.

Le journal officiel, *Messenger polonais*, écrivait récemment :

« Une coopération amicale et suivie entre la Pologne et la Russie aide au rapprochement pacifique des deux pays sur de fortes bases économiques qui en garantissent la durée, et contribue aussi à faire entrer la Russie dans la grande famille européenne où sa présence est indispensable. »

La Pologne a des motifs spéciaux de nouer des relations avec les Soviets. Puisse ce rapprochement en vue ne pas affaiblir la cohésion de la Petite Entente.

Par ailleurs, les Soviets semblent déployer, en ce moment, un gros effort dans l'ordre économique.

Non seulement des négociations sont en cours avec la Pologne ou viennent de reprendre comme avec la France, mais les échanges paraissent déjà très importants avec l'Allemagne.

On peut s'en rendre compte par les lignes suivantes de la *Koelnische Zeitung* qui révèlent que les Soviets viennent d'effectuer en Allemagne de gros achats s'élevant à 300 millions de marks.

Et il est non moins intéressant de savoir dans quelles conditions les Soviets effectuent ces achats.

« La Russie, écrit ce journal, exige un crédit de quatre ou cinq ans, les paiements ne devant commencer qu'au bout de deux ans. Bien que les clients Russes aient consenti à payer un intérêt, un délai aussi long est très désagréable pour une grande partie de l'industrie allemande, qui ne peut y consentir que grâce au consortium de banques formé à cet effet, et qui est prêt à escompter les effets émis par la partie prenante. Mais cette opération d'escompte repose elle-même sur une garantie officielle donnée par le Reich et les Etats allemands, qui fournissent une contre-assurance s'élevant à 60 p. 100 de la somme totale. Or une nouvelle difficulté surgit du fait que les établissements officiels qui fournissent la caution veulent être remboursés ou déchargés de leur caution par les premiers paiements de la Russie, tandis que l'industrie et les banques exigent le contraire. La firme Otto Wolff a déjà conclu un contrat de 30 millions, mais elle est en mesure d'accorder par ses propres moyens le crédit demandé par la Russie. »

Ces indications présentent pour nous le plus grand intérêt : elles établissent, en effet, que si la Russie est prête à passer d'importantes commandes, elle réclame de longs, très longs délais pour le règlement.

Mais, quelle que soit l'intensité de cette activité « européenne », si l'on peut dire, elle ne suffit pas aux Soviets.

Ceux-ci se souviennent que la Russie fut et demeure en partie une puissance asiatique et Moscou continue à agir activement en Extrême-Orient.

Il apparaît de plus en plus que les bolcheviks jouent un rôle prépondérant dans la guerre qui déchire la Chine.

Le journal bâlois, *National-Zeitung* consacre un curieux article aux événements de Chine et de Mandchourie, où il voit une rivalité entre la Russie soviétique et le Japon, et même une menace de guerre.

Il est difficile pour un Européen de voir clair dans l'enchevêtrement des conflits en Chine, et dans les intentions des nombreux condottieri, mais il est un problème qui s'est éclairci ces dernières semaines d'une vive lumière : c'est le rôle de la Russie en Extrême-Orient.

L'ultimatum de Tchichérine à Tchang-Tso-Lin, le dictateur de la Mandchourie, a obtenu l'élargissement et la réintégration d'Ivanoff, fonctionnaire soviétique des chemins de fer de l'Est-Chinois.

Mais en réalité, ce n'est pas Tchang-Tso-Lin qui a été devant Tchichérine, c'est le Japon qui n'a pas jugé encore le moment venu pour intervenir. La presse soviétique, elle-même, reconnaît que c'est le Japon qui poursuit ses plans en Mandchourie, et se sert de Tchang-Tso-Lin comme instrument.

Cette fois, le Japon n'a pas voulu étendre le conflit, mais il a adressé un avertissement à Moscou. La question est de savoir si la Russie soviétique se rend compte des périls que fait surgir sa politique impérialiste et sa campagne d'agitation en Chine, et si elle va s'assagir. Sinon, la guerre russo-japonaise en Mandchourie est certaine : ce n'est qu'une question de temps.

Ces lignes de la *National-Zeitung* jettent une faible lueur sur le conflit sino-russe.

Quoi qu'il en soit, une constatation s'impose : c'est que les Soviets, après avoir voulu vivre en quelque sorte repliés sur eux-mêmes, pratiquent aujourd'hui une politique de puissante expansion qui n'est point sans péril d'ailleurs pour la paix du monde.

M. D.

La Chambre en a fini mardi, avec la discussion des traités de Locarno. C'est à une énorme majorité (413 voix contre 71) que ces accords furent ratifiés.

Par là-même, M. Briand remporte un succès personnel très réel.

Toutefois, plusieurs députés ont cru devoir — tout en approuvant l'intention qui avait présidé aux négociations de Locarno — insister sur la tâche qui reste à accomplir.

Rien ne serait plus dangereux, pour la paix elle-même, que de supposer que du définitif a été fait à Locarno et que l'Allemagne ne constitue plus une menace.

Puissent les avertissements for-

mulés avec autorité par les Louis Marin et les Franklin-Bouillon, par exemple, être entendus, si l'on veut éviter à la France et à l'Europe, de douloureux et tragiques révéils !

INFORMATIONS

Les dettes interalliées

La créance anglaise

M. Doumer ira à Londres

la semaine prochaine

On déclare que M. Doumer, ministre des finances, se rendra en Angleterre dans le courant de la semaine prochaine pour discuter un accord financier au sujet de la dette de la France envers la Grande-Bretagne. La date du départ du ministre sera subordonnée au vote définitif par le Parlement du projet de redressement financier.

M. Doumer espère obtenir une amélioration de l'accord de principe intervenu entre MM. Churchill et Caillaux au mois d'août dernier, et qui fixait à 12 millions et demi de livres le montant de l'annuité à payer par la France à la Grande-Bretagne pendant une période de 62 ans.

La créance américaine

Le règlement de notre dette envers l'Amérique

M. Mellon, secrétaire au Trésor, a déclaré aux journaux que les négociations en vue de consolider la dette de guerre de la France envers les Etats-Unis ne pourraient reprendre que lorsque le Congrès aurait ratifié l'accord financier conclu avec l'Italie.

Les dettes italiennes

à l'Angleterre et aux Etats-Unis

Le conseil des ministres italiens a adopté le projet de décret établissant auprès de la caisse des dépôts et emprunts une caisse autonome d'amortissement de dettes envers les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Cette caisse mettra à l'actif les sommes provenant des réparations dues à l'Italie d'après le plan Dawes, et au passif les sommes versées aux Etats-Unis et à l'Angleterre en vertu des accords intervenus pour le règlement de la dette italienne.

Il n'y a pas de question d'autonomie de l'Alsace-Lorraine

La réunion tenue lundi après-midi par la commission sénatoriale des affaires étrangères et à laquelle assistait M. Briand, président du conseil, M. Lazare Weiller, a entrepris ses collègues de certains éléments autonomistes en Alsace-Lorraine.

En réponse à une question du sénateur du Bas-Rhin, M. Briand a déclaré qu'au cas où ce parti entendait s'adresser à la S. D. N., sa demande serait irrecevable, la France, ayant repris, en vertu de l'article 52 du traité de Versailles, sa souveraineté entière sur les provinces reconquises.

An Maroc

Abd-el-Krim

poursuit son attaque

Nos partisans s'accrochent au terrain et progressent

Aux dernières nouvelles, il apparaissait qu'on se trouve en présence d'une importante offensive d'Abd el Krim destinée à frayer aux Rifains une route vers l'Ouergla par la vallée de l'oued Sahela. Les M'Tiouas sous la conduite de leur vieux caïd Daoudi, font preuve d'un mordant qui fait l'admiration de nos troupes jusqu'à présent placées en soutien. Les positions sur la ligne Bouridoud-Imegham-Darhemis ont été consolidées malgré le harcèlement continu de l'ennemi.

Nous re prenons deux douars

Sur un point du front, nos partisans ont même réalisé une avance de trois kilomètres en réoccupant, après un vil combat les gros villages de Mechoud et d'Emilzat, qu'ils tiennent maintenant fortement.

La situation reste sérieuse

Il ne faut pas se cacher que nous avons devant nous des forces importantes et fermement résolues à vaincre. L'action se développe évidemment dans un sens qui nous est favorable ; mais l'opération ne sera pas

liquidée en quelques jours. Des engagements ont eu lieu avec des alternatives de succès et de perte. L'étroit contact que garde l'ennemi avec nos lignes semble indiquer qu'il a l'intention de poursuivre son offensive coûte que coûte.

En Syrie

Une remise de décoration

Le haut commissaire, entouré du secrétaire général, du général Gamelin, des chefs des cabinets civil et militaire, a remis la croix de guerre avec palmes à Fozî bey El Attrache, qui a obtenu la citation suivante à l'ordre de l'armée.

« Le général commandant supérieur des troupes du Levant cite Fozî bey El Attrache, fils d'un des principaux chefs de la famille des Attrache, resté fidèle pendant l'insurrection, s'est spontanément joint aux troupes françaises investies dans la citadelle de Souéïda, à la défense de laquelle il a pris part, a accompagné le général Gamelin, commandant la colonne du Djebel druse pendant les opérations, faisant toujours preuve de courage et de sang-froid, particulièrement dans l'affaire de Recess du 7 octobre, donnant un bel exemple de fidélité et de dévouement à son pays et à la France. »

En Chine

Acte de piraterie

On mande de Hong Kong à l'Agence Reuter : A la date du 2 mars, des pirates ont attaqué, près de Hong-Kong, un bateau chinois, conduit en remorque par un autre bateau. Le navire de guerre anglais *Faunknor* et une chaloupe armée d'un autre navire de guerre anglais ont chassé les pirates.

En Australie

Un sinistre cause 10 millions de dégâts

Un incendie a détruit les entrepôts de l'une des plus importantes maisons de commerce et de vente au détail de la ville de Melbourne. Les dégâts sont évalués à 80.000 livres sterling.

An Brésil

Le nouveau président de la République

Le Brésil vient d'élire au suffrage universel M. Washington Luis comme président de la République des Etats-Unis du Brésil.

Le programme du docteur Luis vise avant tout la continuation de l'œuvre de restauration économique de M. Bernardes, son prédécesseur.

Il comporte le strict équilibre budgétaire, la reprise loyale des engagements envers les prêteurs étrangers, la stabilisation du change.

« Le médecin, a-t-il dit dans un discours électoral, doit être ferme, sûr de lui, prudent ; il doit compter sur la bonne volonté du patient, affronter sa mauvaise volonté et parfois aller même contre sa volonté. »

Un manifeste de l'ex-roi Manoël à ses partisans

On mande de Lisbonne à la B.U.P. que l'ex-roi Manoël de Portugal vient d'adresser à ses partisans une proclamation dans laquelle il expose son programme politique et déclare ne vouloir être roi de nouveau que dans une monarchie entièrement renouée. Il se déclare absolutiste, adhérent ainsi aux doctrines intégralistes telles qu'elles sont soutenues au Portugal par certains groupements politiques.

Ces déclarations ont causé une grande sensation dans tous les milieux portugais.

On découvre à Vaucluse les restes d'un canal romain

On a découvert sur le territoire de la commune de Vaucluse, quartier St-Nicolas, un canal romain qui conduisait à Arles-sur-Rhône les eaux de la célèbre fontaine, en traversant la Durance, cotoyant les Alpilles et passant au pied des ruines des Baux. Ce canal est creusé dans les rochers.

La première traversée du Tchad en longueur

On apprend que pour la première fois le lac Tchad vient d'être traversé dans la plus grande largeur par le capitaine de Boyve qui, parti de Bol, sur la rive sud-ouest, est arrivé après quatre jours de voyage à la rivière Komolougou, qui sert de frontière entre la Nigéria anglaise et les territoires de l'Afrique Occidentale française.

Pour cette longue traversée, le capitaine de Boyve, qu'accompagnaient dix pagayeurs noirs, s'est servi d'une pirogue en tiges de papyrus.

Paris-Madrid en 5h.25 de vol

Le capitaine aviateur Jimenez, parti lundi de Paris à 10 h. 20, est arrivé à Madrid à 16 h. 45, après un arrêt d'une heure à l'aérodrome de Cazaux pour se ravitailler.

247 kilomètres à l'heure en auto

Le major Seagrave a réalisé sur la piste de Southport une vitesse de 247 kilomètres à l'heure, battant officiellement le record du monde détenu par Campbell avec 242 kilomètres 800.

Les premières fraises

Les premières fraises de l'année sont parvenues aux Halles centrales, provenant d'Antibes. Elles se sont vendues de 30 à 50 francs la calotte de 9 à 16 fruits.

A signaler également l'arrivée des premiers concombres dit « anglais », à 6 francs la pièce.

Tirages financiers

du 1^{er} mars 1926.

CREDIT NATIONAL 6 0/0 1921

Le n^o 1.788.256 gagne 500.000 fr.

Les n^{os} 667.961 des six séries 0 à 5 millions gagnent chacun 100.000 fr.

Les n^{os} 67.961 des six séries 0 à 5 millions gagnent chacun 50.000 fr.

Les n^{os} 17.961, 77.961, 397.961, 767.961 des six séries 0 à 5 millions gagnent chacun 10.000 fr.

Les n^{os} 47.961, 97.961, 297.961, 627.961 des six séries 0 à 5 millions gagnent chacun 5.000 francs.

CREDIT NATIONAL 1924

Le n^o 101.585 des quatre séries 0 à 3 millions gagne 500.000 fr.

Les autres obligations des centaines dans lesquelles sont compris ces n^{os} sont remboursées par 510 fr.

Les onze n^{os} suivants des 4 séries 0 à 3 millions gagnent chacun 25.000 fr.

64.165 116.682 150.212 329.154 225.209

386.706 652.644 735.676 786.479 780.666

985.247

CREDIT NATIONAL 1919

Le n^o 6.712.254 gagnent 1.000.000 fr.

Les autres n^{os} de la centaine sont remboursés 600 fr.

Le n^o 7.262.285 gagne 500.000 fr.

Les cinq n^{os} suivants gagnent chacun 100.000 fr.

1.818.544 1.722.870 3.132.715 7.837.698

1.554.345

Les dix n^{os} suivants gagnent chacun 50.000 fr.

909.662 6.014.585 5.680.442 1.629.154

2.431.137 4.039.009 4.859.732 4.583.124

5.010.491 2.147.139

Chambre des Députés

Séances du 2 mars 1926

MATIN

La Chambre continue la discussion du projet de ratification des accords de Locarno.

M. Milhaud dit que ces accords inaugurent une politique nouvelle dont l'effet sera d'asseoir la paix sur des bases plus solides. Il fait l'éloge de la politique extérieure, mais il n'acceptera l'évacuation des deuxième et troisième zones de Rhénanie que lorsque l'Allemagne aura réclément désarmé.

M. Uhry espère que demain c'est une politique de fraternité et de paix qui commencera.

Son

M. Franklin-Bouillon parle de l'élargissement du Conseil de la S. D. N.

Il prie le président du Conseil de dire ce qu'il pense de l'attribution d'un siège au Conseil à la Pologne.

M. Briand dit que la question de l'élargissement du Conseil de la Société des Nations ne date pas d'hier, et nombreuses sont les nations qui y pensent depuis longtemps.

« Nous n'avons pas, déclare M. Briand, à prendre d'engagement vis-à-vis de l'Allemagne ou vis-à-vis de personne, car il est indispensable que le Conseil de la S. D. N. soit libre de sa décision. »

Quant à lui, il est partisan de l'élargissement du Conseil, ainsi qu'à l'attribution d'un siège dans le Conseil à la Pologne.

M. Franklin-Bouillon dit qu'il y a deux graves dangers à éviter dans l'application des accords de Locarno ; le champ de ces accords est trop limité ; c'est toute une série d'accords qu'il faut conclure.

Le deuxième danger, c'est que Locarno ne peut vivre qu'avec la bonne volonté et la bonne foi de l'Allemagne. Or, ce pays est dirigé par les mêmes hommes et professe les mêmes idées qu'avant la guerre.

Aucun Allemand ne reconnaît les frontières du traité de Versailles. Jamais l'Allemagne n'acceptera sa frontière actuelle de l'Est. Il y a donc des précautions à prendre.

M. Briand répond en ces termes : « Quand vous dites que le peuple allemand a gardé le même esprit chauvin et revanchard que celui que nous avons connu après la guerre, il ne faut pas oublier qu'il y a eu pendant cette guerre un vainqueur et un vaincu. L'état d'esprit du vainqueur ne peut pas être celui du vaincu. Pour effacer les rancoeurs, il faut des efforts ; celui qui est qualifié pour faire des efforts, c'est précisément le vainqueur. Dès lors qu'il a lui-même chassé de son esprit toute pensée malsaine, n'est-ce pas à lui de dire au vieil ennemi séculaire : Cette dernière guerre ne nous a-t-elle pas montré qu'il faut en finir ? La France est assez forte pour inviter les autres peuples à la paix, en donnant la preuve qu'elle la veut elle-même, foncièrement et définitivement ? »

M. Magnin dit qu'il votera ni pour, ni contre les accords de Locarno, parce qu'il estime qu'ils n'apportent pas à la France les garanties qu'elle est en droit d'attendre pour l'avenir.

« L'Allemagne, déclare-t-il, a toujours un double visage : à Locarno elle a semblé rechercher la paix et entrer dans nos vues ; chez elle, on affirme ouvertement qu'on n'abandonnerait des anciennes espérances. Le traité de Versailles donnait à la France pendant plusieurs années, la seule garantie capable d'assurer sa sécurité : l'occupation de la rive gauche du Rhin. »

« Aujourd'hui l'opinion allemande semble s'appuyer de plus en plus sur la signature des accords de Locarno pour exiger l'évacuation de la rive gauche du Rhin. Il y a là un danger grave. »

M. Paul Boncour dit que les accords de Locarno n'entraînent rien à la France de ses moyens de défense, mais même ils lui apportent l'assistance sans réserve de l'Angleterre en cas d'agression.

« La discussion générale est close. M. Briand prend la parole. »

M. Briand : Je considère qu'une convention signée par l'Angleterre et l'Italie, convention qui fait de la Rhénanie une frontière internationale, apporte de sérieuses garanties à la France. L'Angleterre, on n'a pas à la suspecter. La Belgique est là pour dire ce que vaut la parole de l'Angleterre. C'est parce que j'ai acquis la certitude que la France allait risquer de se trouver seule en face d'un Allemagne non isolée, mais faisant partie d'un groupement formidable, que j'ai poursuivi les négociations que vous connaissez.

En signant les accords de Locarno, il a eu le souci d'éviter la guerre au pays. Dans ces accords, il y a une nouvelle garantie de paix pour la France.

« Et M. Briand déclare : « Puisqu'un Alsacien est venu tout à l'heure nous dire qu'il ne ratifierait pas les accords, qu'il me permette de lui dire que si demain il y avait une nouvelle guerre, c'est son pays qui en ferait les frais et qui serait ravagé. En signant les accords de Locarno, le chef du gouvernement français a eu le souci d'éviter la guerre au pays, représenté par notre collègue. Je dis que dans ces accords, il y a une nouvelle garantie de paix pour la France ; il est trop facile d'accueillir par avance suppositions sur suppositions, pour se donner des raisons de refuser la ratification. Pour avoir la paix, il faut la vouloir. Moi j'ai horreur de la guerre. »

L'article unique du projet de loi qui autorise le Président de la République à ratifier les accords de Locarno est

tend la solution de si nombreux et si graves problèmes, ces mœurs sont intolérables. Par surcroît, elles discréditent le Parlement.

« Nous n'affirmerons pas que le Parlement soit encore trop discrédité. Mais, encore un coup, eh ! grands dieux, le Parlement actuel risque fort de n'être plus en odeur de sainteté auprès des électeurs.

Il y a déjà beau temps que les électeurs disent : « Nous avons marre du salmigondis qui nous est préparé et qu'on nous sert. »

« Eh ! oui : on a voté, on va voter des impôts et encore des impôts, parce que disent les dirigeants, il faut sauver la situation financière, relever le franc.

Mais cela, tous les contribuables l'acceptent. Seulement, comme compensation, ils voudraient qu'on les fixât sur un point : celui de savoir si après avoir voté l'augmentation des recettes, le Parlement ne votera pas la diminution des dépenses !

Le troisième douzième provisoire ne va servir qu'à payer les dépenses faites. Mais après ? Quand viendra la discussion du budget, ne serait-ce pas le moment de songer à réaliser des économies, à faire les compressions de dépenses ? Voilà une question posée. Eh ! bien, nous sommes certain qu'on ne réduira rien.

Une question prime toutes les questions, à cette heure : la question politique.

On crie, on se démène, on fait du tapage contre les impôts, contre le Gouvernement, contre le Parlement, on réclame des économies, on fait le compte sur soi de ce que coûte au budget la création d'emplois nouveaux, de sinécures. On fulmine contre toutes les gabegies et puis... on paie !... On paiera les impôts nouveaux, et l'on dira même merci à ceux qui augmentent les dépenses, et refusent de réaliser les économies !

Où, la question politique prime toutes les autres questions. Cette situation ne durera peut-être pas autant que les impôts : mais voilà bien déjà trop longtemps que les électeurs sont mécanisés et que les contribuables se laissent tondre comme agneaux !

Ils protestent ? Leurs protestations ne sont pas entendues : et la preuve, c'est qu'aucune des réformes politiques, sociales attendues n'est votée, et que le budget de 1926 attend encore d'être mis en chantier !

Ce ne sont pas des attermoiements pareils qui permettent la revalorisation du franc et rendront la vie moins chère !

LOUIS BONNET.

LE DÉBAT FINANCIER

Vers le dénouement

Quelques singularités

La Chambre a repris mercredi l'examen des projets financiers arrêtés par le Sénat et revus par la Commission des finances.

Cette fois, il semble bien que le dernier épisode commence et que nous touchons — enfin — au dénouement.

Il est vrai que la lassitude paraît générale, après de longues semaines de bataille.

Les ardeurs belliqueuses se sont, sinon apaisées, du moins émoussées et alors chacun est prêt aux transactions, pourvu qu'on en finisse.

Il y a bien, çà et là, un dernier carré de combattants qui ne se résignent pas et qui voudraient se battre encore.

Mais seront-ils suivis ? Seront-ils écoutés ?

C'est douteux, car les députés eux-mêmes paraissent à leur tour en proie à une grave indigestion de débats financiers.

Dans ces conditions, il est probable que la conclusion interviendra avant la fin de la semaine, malgré les nombreux « orateurs » qui estiment avoir des enseignements à donner et des amendements à faire voter.

M. Briand part samedi, pour Genève.

M. Doumer, infatigable, annonce son départ pour Londres, lundi.

C'est dire que le gouvernement considère qu'aucun obstacle insurmontable ne se dressera désormais sous ses pas...

Que vaudront les fameux projets qui vont sortir si laborieusement des efforts parlementaires ?

On appréciera plus tard.

Mais, on ne peut pas ne pas être frappé par l'étrangeté du travail parlementaire.

En voici deux nouveaux exemples qui, tout particuliers qu'ils soient, n'en sont pas moins significatifs.

Dans les projets en discussion, divers articles sont consacrés à la création d'une caisse d'amortissement.

Logique, M. Doumer voulait doter cette caisse d'un premier fonds : 600 millions. C'était un commencement. Le Sénat avait suivi le ministre dans cette voie du simple bon sens.

La Commission des finances de la Chambre a cru bon de supprimer ces 600 millions tout en maintenant la création de la caisse.

Conformément aux dispositions de l'article 28 de la loi du 31 décembre 1920, M. Delsahut cessera, sur sa demande, ses fonctions à la même date.

Recette des finances

Une allocation de 2.000 francs est attribuée à la recette des finances de 2^e classe de Figeac.

UNE EXPÉRIENCE DE NATALITÉ

I. Désert ou colonie ?

Il y a quelques années, dans notre usine de Clermont-Ferrand,

sur 100 ménages d'ouvriers :

62 n'avaient pas d'enfant,
21 n'avaient qu'un enfant,
8 avaient 2 enfants,
3 avaient 3 enfants et plus.

62 ménages sans enfants, cela fait 124 personnes remplacées, une fois mortes, par 0 ;

27 ménages avec 1 enfant, cela fait 54 personnes remplacées par 27.

En étendant le calcul aux 100 ménages, on trouve 200 personnes remplacées par 55 ; soit 10 personnes par moins de 3 !

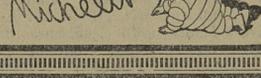
Ceux qui viennent Ceux qui s'en vont

3 enfants pour remplacer 10 parents quand ils seront morts.

Nous nous sommes dit : « Si cela continue, notre usine va se vider peu à peu, ou alors il faudra la remplir d'étrangers.

« Et, comme nous ne sommes pas une exception, ou bien la France deviendra un désert, ou bien elle sera colonisée par d'autres pays plus riches d'enfants.

Dans de prochains articles, nous dirons comment nous avons étudié la question, l'expérience que nous avons faite et les résultats que nous avons obtenus.



cette taxe, s'y est rallié, en raison sans doute des nécessités de l'heure, mais aussi, a-t-il déclaré expressément, parce qu'elle n'atteindra que 500.000 citoyens.

Autrement dit, une taxe est bonne dans la mesure où elle épargne la majorité et atteint une minorité.

La Révolution avait proclamé l'égalité de tous devant l'impôt ; autrement dit chacun devait payer suivant ses ressources.

Aujourd'hui un nouveau dogme fiscal s'affirme : faire payer des minorités... de privilégiés à rebours.

En vérité, puisque l'assainissement est à l'ordre du jour, à quand l'assainissement de l'atmosphère parlementaire ?

M. DARCLÈE.

Quelles que soient les imperfections et insuffisances des mesures financières qui vont sortir des délibérations parlementaires, la perspective d'une conclusion prochaine a exercé une influence décisive sur la tenue des changes.

Le livre qui atteignit la semaine dernière le cours-record de 137,25, a fléchi sensiblement et est descendu mercredi au-dessous de 130.

La détente va-t-elle se maintenir et se poursuivre ?

Votes de nos Députés

Sur l'ensemble du projet de loi concernant les crédits provisoires applicables au mois de mars 1926, les députés du Lot ont voté

Pour : MM. Bouat et Malvy.
Contre : M. Calmon.
La Chambre a adopté par 371 voix contre 128.

Armée du Levant

Notre jeune compatriote Garric René, ancien élève du lycée Gambetta, médecin aide-major de 1^{re} classe à Damas, vient de recevoir la croix de guerre des T. O. E., après la citation suivante à l'ordre de la brigade.

« Dans la nuit du 30 au 31 juillet 1925, à Rosha-el-Hariri, jeté brusquement dans la bataille et installé sommairement dans un poste de secours de fortune sur la ligne de feu, poste de secours soumis au tir ennemi venant de trois directions, a donné ses soins et fait tous les pansements aux blessés avec un souci du devoir et un mépris du danger dignes de tous éloges.

S'est dépensé sans compter dans les journées du 2 et 3 août à Sejen pour assurer les pansements et l'évacuation des blessés du bataillon. »

Nous adressons nos sincères félicitations au jeune docteur qui est le fils du sympathique M. Garric, employé des P. T. T. en retraite.

Ponts et Chaussées

Par arrêté en date du 27 février 1926, M. Delsahut (Louis), adjoint technique principal des ponts et chaussées de 1^{re} classe, attaché, dans le département du Lot, au service ordinaire, a été admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} avril 1926 (application de l'article 8, § 1^{er}, de la loi du 14 avril 1924).

Conformément aux dispositions de l'article 28 de la loi du 31 décembre 1920, M. Delsahut cessera, sur sa demande, ses fonctions à la même date.

Recette des finances

Une allocation de 2.000 francs est attribuée à la recette des finances de 2^e classe de Figeac.

Chronique Quercynoise

QUELQUES LIVRES

M. Raymond Rey, dont le talent était déjà fort connu, non seulement à Duravel et à Cahors (particulièrement à la Société des Etudes), mais à Toulouse, à Paris et ailleurs, a publié récemment chez l'éditeur Henri Laurens, deux livres à la fois : « La Cathédrale de Cahors », et « les vieilles églises fortifiées du Midi de la France. »

Tout le monde savant a applaudi à ce double coup de maître, vous le savez aussi bien que moi puisque le « Journal du Lot » a reproduit des extraits des principaux articles dédiés au magnifique travail de notre compatriote. Je viens de lire à loisir l'un et l'autre volumes. Vous n'attendez pas de moi que je formule, je ne dirai pas un avis, mais même des impressions. Si je me sens apte à goûter de parcelles études, je ne suis nullement qualifié pour les juger. Qu'il me suffise de déclarer, le plus modestement du monde, ma joie de voir mise à sa place aux yeux des idoine, aux regards aussi des amateurs le plus important et le plus vénérable des monuments du Quercy, celui à qui d'autres beautés pittoresques de Cahors ravissent injustement une part de sa gloire.

Les livres d'archéologie ont maintenant, surtout dans les milieux cultivés des pays anglo-saxons, une vogue considérable. Ceux de M. Rey feront pour notre cathédrale, partant pour notre ville et notre province, plus de réclame profitable que tous les tracts et les livres-guides, avec un honneur d'une autre qualité.

Ce qu'on n'a pas assez loué, à mon sens, c'est la beauté de la présentation de ces deux ouvrages. Gravures, impression, papier, tout est excellent. Si j'écrivais ailleurs qu'ici, je dirais sans doute, mieux que je n'ose le faire, que voici un ensemble de nature à servir le prestige lothois aussi bien au point de vue de la typographie qu'à ceux de l'art et de la science.

Un autre membre correspondant de la Société des Etudes et qui a des attaches avec le Quercy, M. le baron Yves de Constantin a publié tout dernièrement le journal de marche de son arrière-grand-père, le chevalier Pierre de Constantin. Ce soldat lettré prit part aux plus pénibles guerres de l'Empire, celles de Russie et de France qui changèrent l'épopée en tragédie. Il a ajouté à ces services, après le long ennui de la Restauration, la campagne d'Espagne de 1823. Il nous narre les gloires et les misères de ces rudes jours d'une façon si alerte et si sobre à la fois, souvent si émouvante dans la précision de ses détails, qu'on a de toutes parts comparé ces « itinéraires » aux « mémoires du sergent Bourgogne » et aux « Cahiers du capitaine Coignet ».

Même pour ceux dont le souvenir reste hanté par les événements auxquels ils furent plus ou moins pérorés mêlés de 1914 à 1918, le récit de batailles telles que Wagram, Leipzig, la Moskowa consacre tout son intérêt. Dans des luttes qu'un siècle sépare et qui se ressemblent par ailleurs si peu, une chose reste à peu près inchangée : la psychologie du combattant moyen, sa résignation et son enthousiasme, ses craintes et ses espoirs, par dessus tout cet amour de la France qui le rend susceptible, non sans grogner souvent, de toutes les patiences et de tous les hérosismes.

Le livre de M. Constantin s'offre à nous précédé d'une préface de l'éminent historien M. Funck-Brentano dont il reçoit un supplément de prix.

M. François de Vaux de Foletier nous raconte la vie d'un autre guerrier, beaucoup plus lointain celui-là dans le temps et trop ignoré aujourd'hui dans sa province qui est la nôtre. C'est l'histoire de Galiot de Genouillac que nous rapporte le séduisant volume paru, il y a deux mois, chez l'éditeur Auguste Picard.

Brantôme s'étonnait déjà que les chroniqueurs du XVI^e siècle aient insuffisamment parlé de M. le Grand Escuyer du Roi. Ce mutisme a continué. M. de Vaux de Foletier vient de le rompre de la plus heureuse manière. Son livre ressemble souvent à un roman d'aventures et de haut goût puisque le héros, favori de Charles VIII, de Louis XII et de François I^{er}, non par intrigue mais par mérite, se distingua en Albanie, en Italie, dans les Flandres, devint capitaine général de l'artillerie de France, décida de la victoire de Marignan et n'épargna rien pour éviter à son maître la défaite de Pavie.

Fils de Jean de Genouillac et de Catherine du Bosc, dame d'Assier, Galiot était un casseusard de chez nous. Il tient la plus brillante place, sinon la plus calme, parmi les sénéchaux du Quercy. Il aimait son pays natal davantage que la Cour. Il l'a paré de ces deux chefs-d'œuvre, dont l'un est malheureusement outragé par le temps et par certains vandales : l'église et le château d'Assier. Une histoire d'amour, quelque peu incertaine met une légende autour de sa devise, un brin de myrte parmi ses lauriers. Le livre de M. de Vaux de Foletier sera lu en Quercy avec plus d'intérêt sans doute que nulle part. Il doit d'autant plus réveiller les curieux de chez nous qu'il ramasse une foule de renseignements, épars ailleurs, sur la famille de Galiot et sur ses descendants. Vingt passages de notre histoire

locale s'en trouvent du coup éclairés...

M. Antonin Bergon a fait paraître, ces jours-ci, une élégante plaquette en l'honneur de Lefranc de Pompignan. Précédé d'un très aimable argument de l'éditeur, ce petit livre contient quelques chroniques sur le poète de Cahors, un compte-rendu de la fête du 27 septembre 1925 et le texte des discours prononcés à cette occasion. Quatre gravures nous montrent l'auteur de « Didon », le monument élevé à sa mémoire, son château des bords du Lot et le ravissant belvédère témoin des méditations et des travaux de l'écrivain-vigneron. M. Bergon m'a fait l'honneur de me donner une telle place dans ce recueil que je suis assez gêné pour apprécier publiquement son initiative. Mais il me sera bien permis d'applaudir à la charmante présentation de nos proses et d'ajouter que tous ceux qui s'intéressent à l'hommage rendu à l'un de nos poètes les plus fameux seront heureux de conserver ce souvenir d'une entreprise difficile mais conduite au succès par l'effort de quelques quercynois fiers de leur terroir et coutumiers au surplus des nobles réussites ; je veux parler des membres du Comité de Luzech...

Eug. GRANGIÉ.

ÉLECTIONS CANTONALES

Conseil Général

SCRUTIN DE BALLOTAGE DU 7 MARS Canton de Cazals

M. le docteur Goutenègre nous prie d'insérer la lettre de désistement suivante qu'il adresse aux électeurs du canton de Cazals :

Cazals, le 3 mars 1926.

Citoyens,

Je remercie du fond du cœur les 272 électeurs républicains qui ont affirmé sur mon nom leur complète indépendance en dépit de la pression exercée par les élus du Cartel en faveur de M. Calmon, candidat socialiste unifié.

En raison de l'appui qui lui a été donné au premier tour par la représentation parlementaire du Lot contrairement à tous les précédents et à la vraie doctrine républicaine, je déclare me désister purement et simplement et je laisse aux électeurs qui m'ont honoré de leurs suffrages, le soin d'agir selon leur conscience.

Docteur GOUTENÈGRE, Propriétaire à Cazals, Maire de Prayssac.

Il est superflu de commenter la protestation justifiée de M. Goutenègre.

Tous les électeurs soucieux de leur indépendance et de leur dignité penseront comme lui et ces électeurs sont certainement la majorité.

ET LE PAIN AUGMENTE !

Et le pain augmente ! Chaque mois, au lendemain de chaque foire, les Cadurciens sont informés qu'ils devront payer le pain plus cher que le mois précédent.

En décembre, croyons-nous, nous avons annoncé que si des mesures n'étaient pas prises, nous paierions, en mars le pain à raison de 2 francs le kilo.

Ce n'est pas encore ce mois-ci, soit ; mais nous approchons de ce taux.

C'est incompréhensible, et c'est triste ! Mais cette augmentation est d'autant plus regrettable que nulle part, dans aucune réunion, les politiques ne s'occupent de cette question du prix du pain.

Peuh ! mince affaire que celle-là ils soignent la clientèle électorale, avant tout. Et cette clientèle ne tient pas au pain, car elle est bien servie, elle peut, alors, se payer de la brioche.

Il n'en reste pas moins qu'il est incompréhensible que chaque mois, en dépit des déclarations du ministre de l'Agriculture, le pain augmente dans tout le pays.

A Cahors, le pain de consommation courante de 2 kilos est à 1 fr. 80 le kilo.

Mais le pain dit de fantaisie, parce qu'il n'est que d'un kilo est à 1 fr. 85.

1 fr. 85 ! Comptons bien. Ce pain ne pèse que 750 grammes, soit un quart de kilo en moins.

Le quart de 1 fr. 85 étant de 45 centimes, c'est donc 1 fr. 85 + 45 = 2 fr. 30 que le consommateur paie le kilo de pain dit de fantaisie.

La fantaisie, le luxe se paient, soit ! Mais, quand il s'agit du pain, on se demande en quoi consiste la fantaisie, où est le luxe ?

Eh bien, cette augmentation du prix des farines n'a pas l'air de troubler les parlementaires. Ils n'en parlent jamais et laissent monter les taxes !

Cela ne les empêchera pas dans les réunions politiques de dire aux électeurs qu'ils sont pour eux l'un dévouement absolu et qu'ils sauront prendre la défense de leurs intérêts !

LOUIS BONNET.

Trésorerie générale

Un concours pour l'emploi de Commis Titulaire de perception aura lieu le 26 mai 1926.

Les candidats à ce concours devront s'adresser à la Trésorerie Générale qui leur fournira tous les renseignements dont ils pourront avoir besoin.

Pour la défense des intérêts français en Russie

A l'assemblée générale de la Ligue nationale des intérêts français, la motion suivante a été votée à l'unanimité :

« Les membres de la Ligue nationale des intérêts français en Russie, réunis en assemblée générale le 28 février 1926, confiants dans l'énergie du gouvernement pour la défense de leurs intérêts, dans les négociations qui s'ouvrent avec les délégués des Soviets, demandent instamment que l'affirmation de leur droit à réparation qui découle des lois de la plus simple morale, et des rapports internationaux entre nations civilisées, soit posée comme question préalable à toutes négociations dans l'intérêt même de leur succès.

« Nous sommes persuadés que ces négociations seraient fatalement vouées à un échec, si la base choisie pour la discussion ne reposait pas sur le droit et la justice, base aussi nécessaire à la conclusion de conventions internationales durables qu'aux tractations entre particuliers. »

Porteurs français de fonds ottomans

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale des Porteurs Français de Fonds Ottomans se tiendra le mercredi 10 mars 1926, à 14 h., dans la Grande Salle de l'Hôtel des Ingénieurs Civils de France, 19, rue Blanche, à Paris.

Tous les Porteurs Français de Fonds Ottomans étant instamment priés de prendre part à cette importante réunion, il suffira pour ceux qui n'ont pas fait la déclaration de leurs titres et envoyé leurs pouvoirs, soit dans leurs Sections, soit 22, Avenue Montaigne, à Paris, de présenter à l'Assemblée leurs certificats de dépôt de titres d'Emprunts Ottomans.

Rente 3 1/2 % amortissable

Le ministère des finances communique l'avis suivant :

« Il a été procédé publiquement, au ministère des finances, au tirage au sort de trois des 110 séries de la rente 3 1/2 0/0 amortissable qui devront être remboursées en 1926. Le sort a désigné les séries 142, 43 et 155. Les porteurs de titres sont en conséquence prévenus que le remboursement au pair des inscriptions appartenant à ces séries aura lieu à partir du 16 avril prochain, savoir : Pour Paris, à la Caisse centrale du Trésor, et pour les départements aux caisses des trésoriers généraux, des receveurs particuliers des finances et des percepteurs.

Les Cadets du Quercy

Les Cadets du Quercy ont organisé pour le dimanche 7 mars 1926, 8, rue Danton, à l'Hôtel des Sociétés Savantes, une matinée Concert-Bal, qui s'annonce très brillante.

Pour arriver à ce but, le Conseil d'Administration n'a rien négligé, il y a consacré d'accord avec le Comité des fêtes tous ses efforts.

C'est ainsi que nous aurons le plaisir d'y entendre un ténor d'Opéra M. Valès.

Nous y applaudirons aussi notre sympathique M. Séverac, si aimé des Cadets, qui nous charmera comme par le passé par son répertoire toujours de plus en plus gai et varié.

Nous y verrons aussi deux futures étoiles des balets du Châtelet dans leurs délicieuses et gracieuses danses.

En un mot un choix d'artistes de premier ordre. Comme toujours les Cadets prouveront une fois de plus qu'en dehors de leurs occupations, ils savent se réunir pour s'amuser rassurés qu'ils ne rencontreront chez nous que des amis sincères et joyeux.

La si mignonne Pastourelle qui veut bien présider notre matinée du 7 février, aura à cœur de revenir parmi nous, car malgré toute sa bonne volonté, il lui fut impossible de répondre à tous les danseurs des Cadets, qui ont à cœur de faire danser notre Reine, la Pastourelle du Quercy ; la place d'Honneur lui est réservée et le meilleur accueil attend Mlle Lucienne Depresse.

C'est la toute petite ville de St-Céré qui vit naître notre jeune Souveraine et avec St-Céré, nous sommes heureux et fiers d'Elle, qui incarne si bien notre fière race.

Si la matinée du 7 février fut un succès, il faut que celle du 7 mars soit un triomphe.

Toutes les Cadettes, tous les Cadets et les Lotois se rendront donc le 7 mars, 8, rue Danton, aux Sociétés Savantes où le bal commencera exactement à 14 h.

« Bénêts toutés et toutois ».

Le Secrétaire-Adjoint des Cadets, Antonin LABOUYÈRE, 63, rue Monge, Paris 5^e.

Lou Gorrit del Quercy GRAND BANQUET

La Société Lou Gorrit del Quercy donnera son grand banquet annuel, suivi de bal de nuit, le samedi 13 mars, à 19 h. 30, au Restaurant Gillet (Porte Maillot), sous la présidence de M. le Sénateur Fontanille, Président d'honneur de la Société, assisté de MM. les Sénateurs et Députés du département du Lot.

580^e Section des Vétérans des Armées de Terre et de Mer

Dans sa dernière séance la 580^e Section des vétérans des armées de terre et de mer a renouvelé son Bureau comme suit :

Président d'honneur : M. Gagnayre Antoine.

Président : M. Cuquel, rue Blanqui.

Vice-président : M. Sablé Antoine, rue du Château-du-Roi, n° 13.

Trésorier : M. Lépinard, place Thiers.

Secrétaire : M. Mercier, rue Labarre.

Pour tous les versements, pensions ou autres, MM. les sociétaires voudront bien s'adresser à M. Lépinard, place Thiers à Cahors, Trésorier de la section.

Le Secrétaire.

Classe 1895

Les camarades de la classe 1895 se sont réunis mardi soir au Café du Palais National.

En excellents termes, le camarade Gentil Chastanet a exposé le but de la réunion : organisation du banquet qui cette année, a une importance exceptionnelle, puisqu'il s'agit de célébrer le cinquantenaire des camarades de la classe.

Le banquet a été fixé au samedi 20 mars et aura lieu à l'Hôtel Terminus chez le camarade Rigaudie.

Adresser les adhésions à M. Rollés, coiffeur, Frayssinet, café de l'Industrie, Pradié, café du Palais National et Sarrazin, relieur, rue Brives : avant le 17 mars, 7 heures.

Accidents du travail

Une jeune ouvrière de l'usine d'appareillage électrique de notre ville, Mlle Andrée Constance, âgée de 16 ans, faisait fonctionner une perceuse lorsqu'elle eut malencontreusement la main gauche prise par la machine, qui lui fit une profonde plaie à l'index. D'après le certificat médical de M. le docteur Malbec, la blessée devra interrompre son travail pendant douze jours.

M. Adrien Cantarel, 56 ans, camionneur, allait livrer des marchandises quand à la suite d'un faux pas il glissa de son siège et tomba sur le sol. La victime de cette chute fut aussitôt transportée chez M. le docteur Peindarie, qui releva une fracture de l'humérus au niveau de l'épaule gauche.

M. Cantarel devra prendre un repos dont la durée ne sera pas inférieure à un mois.

En manipulant des balles de chiffons, le nommé Marcel Gausserès, 22 ans, journalier chez M. Frayssinet marchand de chiffons en gros, demeurant 32, rue Nationale, a été atteint par une de ces balles qui a provoqué une entorse tibio-tarsienne à la jambe gauche.

Le blessé ne pourra reprendre son travail avant une quinzaine de jours.

Médailles d'honneur communale

En vue de la promotion du 14 juillet prochain, les demandes de Médaille d'Honneur Communale, instituée par décret du 20 août 1921, devront parvenir à la Préfecture par l'intermédiaire des maires de l'arrondissement de Cahors et des Sous-Préfectures pour les deux arrondissements avant le 20 mars courant au plus tard. Passé ce délai, elles ne seront susceptibles d'aucune suite.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 50.

En Allemagne

Un film républicain interdit en Bavière

Le ministre de l'intérieur de Bavière vient d'interdire, dans toute l'étendue de cette province, la représentation d'un film à tendance républicaine intitulé le « Peuple Libre », sous le prétexte que ce film, en donnant l'impression qu'une organisation secrète monarchiste a caché des armes et des munitions, pourrait éveiller la méfiance des anciens ennemis de l'Allemagne et susciter de nouvelles difficultés dans la question du désarmement.

La ville de Dusseldorf et la crise des logements

De Berlin. — La ville de Dusseldorf vient d'acheter les baraques occupées par les troupes d'occupation. Elle les transformera en logements pour 630 familles.

A LA CHAMBRE

Séance du matin 4 mars

La Chambre s'est réunie ce matin. Elle continue la discussion des projets financiers.

M. Dumesnil défend la proposition additionnelle suivante :

« Les assujettis à l'impôt général sur le revenu, passibles ou affranchis par les articles 6 à 9 de la loi du 15 juillet 1914, sont tenus, s'ils sont redevenables de l'un quelconque des impôts éducatifs pour une base d'imposition d'au moins 1.000 fr., lorsqu'il n'y a pas de minimum exempt, ou s'ils ont encaissé pendant l'année précédente 1.000 fr. de revenu de valeurs mobilières à l'exception des intérêts des bons de la Défense nationale à l'échéance de un an au plus et des rentes 4 0/0 1925, de faire et de renouveler chaque année avant le 1^{er} avril une déclaration sous certaines conditions. »

De plus, des pénalités sont prévues pour les non déclarants.

M. Dumesnil montre que ce texte est moins rigoureux que celui qui avait été proposé précédemment à la Chambre et qui tendait à étendre à tous les citoyens l'obligation de faire une déclaration.

M. Doumer combat l'amendement de M. Dumesnil qu'il considère comme inapplicable.

M. Piétri déclare qu'il faut s'en tenir au système libéral actuel ou obliger tout le monde à faire une déclaration.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Charles ICHES, propriétaire, et Madame Charles ICHES, née GUIRAUDET;

Monsieur Jean ICHES;

Monsieur et Madame PLANACASSAGNE, rédacteur principal à la Préfecture en retraite, et leurs enfants :

Monsieur et Madame GUIRAUDET, percepteur à St-Gilles-sur-Vie (Vendée), et leur fils;

Monsieur GUIRAUDET, propriétaire à Cabessut, et sa famille;

Monsieur et Madame BERBIER, ARBOUY, GUIRAUDET et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve GUIRAUDET
Née PLANACASSAGNE

leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, décédée à Cahors, le 4 mars 1926, dans sa 74^e année, munie des Sacraments de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le samedi 6 mars, en l'église Saint-Barthélemy, à 9 heures 1/4.

Réunion à la maison mortuaire, rue Emile-Zola, n° 11.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Auguste DEJEAN, limonadier à Toulouse;

Monsieur et Madame VIGUIÉ, au P. O.;

Monsieur Maurice VIGUIÉ;

Monsieur et Madame VIGUIÉ;

Monsieur et Madame SAUVIGNAC, SAVIGNAC, BARBE et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame Marie DEJEAN
Née GUIRAL

leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur et cousine, décédée à l'âge de 72 ans, et les prient d'assister aux obsèques qui auront lieu le 5 mars, à 14 heures en l'église Notre-Dame.

Réunion maison mortuaire, n° 13, rue Saint-Georges.

L'inhumation aura lieu à Montauban dans le caveau de famille.

A VENDRE pour règlement de bail
Vache Hollandaise prête à vèler
LES BOUYSSÈS-MERCUÈS (Lot)

Notre

LAVEUSE DE LINGE
va sur tous les Foyers et n'use pas le linge. Prix excepté 225. Envoi notice.

Sté. WEGA, 27, cours du M^l-Foch, BORDEAUX.

A VENDRE

Voiture Le Zèbre, 2 places
Parfait état de marche

S'adresser : Moutin Saint-James, Cahors

saient un à un ; une enquête fut ouverte, et un habitant de Mazerat, qui a d'ailleurs quitté la commune, a été inculpé.

L'affaire est actuellement à l'instruction au tribunal de Gourdon.

Souillac

Grand bal des cheminots. — Les cheminots organisent un grand bal pour le samedi 6 mars prochain dans la vaste salle de la minoterie au profit de l'orphelinat des chemins de fer et de l'Union sportive souillagaise.

On compte sur une énorme affluence.

Vayrac

Réunion des victimes de la guerre. — Une imposante manifestation des victimes de la guerre a eu lieu, dimanche, à Vayrac.

A 10 heures, plus de trois cents personnes se sont réunies à l'hôtel de ville de cette belle localité, pour témoigner de leur solidarité agissante.

En quelques paroles, M. Nuville, grand blessé de guerre, percepteur de Vayrac et président de la section des « Mutilés et Réformés » du canton, a rendu compte du fonctionnement de la section depuis la dernière réunion et montré éloquentement la but et la nécessité de la manifestation de ce jour qui resserrera les liens de camaraderie des anciens combattants.

Il a ensuite prononcé la parole à M. Hirsch, délégué de l'Union nationale des mutilés et réformés de guerre qui fait autorité dans cette importante association en raison de son passé. M. Hirsch, en effet, qui était réformé, s'engagea volontairement pour la durée de la guerre. Blessé, il fut des premiers mutilés en 1914, et réformé en 1915, il marcha toujours péniblement à l'aide de béquilles.

M. Hirsch a exposé ce que l'Union nationale a fait pour le réajustement des pensions, et quelle ténacité elle avait déployé pour réussir.

En excellents termes très applaudis, il a fait à grands traits l'histoire de la campagne de ce réajustement pour arriver à l'entente de toutes les associations du pays et grouper environ 4 millions d'anciens combattants.

Il a rappelé aussi les campagnes faites pour les emplois réservés, l'emploi obligatoire des mutilés, l'amélioration du sort des tuberculeux. L'Union nationale a également mené une campagne vigoureuse en faveur des ascendants et des orphelins.

De plus, et élargissant son cadre, elle a soumis au congrès de Sedan un vœu adopté à l'unanimité, demandant la fin des guerres ; l'Union nationale s'est affiliée à la société pour la S. D. N., afin de travailler plus efficacement à la paix universelle.

Il a terminé son éloquent exposé en demandant à tous de faire une active propagande pour la paix, afin que cette sublime idée s'ancre de plus en plus dans les cerveaux.

A midi, une centaine de convives ont pris part à un banquet très cordial, fort bien servi par Mme Gentie-Laval.

Au café, M. Hirsch donne la parole au sympathique président M. Nuville qui donne lecture d'une lettre de M. Limes, conseiller général du canton, s'excusant du fâcheux contre-temps qui le prive du plaisir de se trouver au milieu de ses camarades aussi dévoués qu'intéressants.

Une grippe malencontreuse le retient au lit pour quelques jours. Il termine en donnant l'assurance qu'ils peuvent compter sur tout son dévouement et les assure qu'il s'emploiera toujours au redressement des injustices.

M. Nuville remercie, exprime la satisfaction qu'éprouvent les membres du bureau de la belle réussite de la réunion d'aujourd'hui.

M. Nuville et M. Hirsch, qui a pris la parole après lui, ont été très applaudis.

FOUDRES chêne toutes contenances

CUVES et tous genres futaie

POMMES A VIN JAVA

RESSOIRS GARIN

Seuls Dépositaires de ces marques pour la Région

MATÉRIEL VINICOLE

MM. LAPOURE & ROBERT, à PRAYSSAC (Lot)

DÉSIRE ACHETER

MAGASIN de MODES

dans LOT ou Départements voisins

Prendre adresse : Bureau du Journal

Dernière heure

Chambre des Députés

Séances du 3 mars 1926

MATIN

La Chambre discute le projet de loi retour du Sénat, sur la propriété commerciale. C'est la 4^e fois que ce projet revient devant la Chambre.

M. Garchery critique le projet contre lequel toutes les fédérations des commerçants ont protesté.

M. Tasso est d'avis de ratifier les conclusions de la Commission. C'est également l'avis de M. Puech.

La suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.

SON

La Chambre a repris la discussion du projet financier voté par le Sénat.

M. Faure combat le projet, car dit-il, ce sont toujours les mêmes qui sont frappés : les petits, les familles nombreuses paieront les impôts nouveaux.

M. Lamoureux, rapporteur, demande à la Chambre de prononcer la clôture de la discussion générale.

M. de Tinguy du Pouët formule des critiques contre le projet, notamment contre la taxe sur les paiements. La clôture de la discussion générale est prononcée. Le passage à la discussion des articles est voté.

M. Cachin présente un contre-projet tendant à l'organisation du monopole du commerce extérieur. M. Doumer combat ce contre-projet qui est repoussé par 390 voix contre 32.

M. Blum soutient un contre-projet qui tend à établir une contribution extraordinaire sur la fortune acquise pour amortir la dette, à créer un office de tabacs, à réduire d'un milliard les dépenses militaires, à donner à l'Etat dans les successions le droit, en qualité d'héritier, à une part d'enfant légitime.

M. Blum dit qu'il ne votera pas le projet adopté par le Sénat.

M. Lamoureux dit qu'il manque à l'Etat 20 millions par jour pour faire face à ses dépenses. Il demande à la Chambre de voter le projet le plus tôt possible, et de rejeter le contre-projet Blum.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Remise de médaille. — Mercredi, à 11 heures, dans le bureau de M. le chef de gare, s'est déroulée une manifestation touchante en sa simplicité.

En présence de tous les hauts fonctionnaires de notre gare, M. Poplin, inspecteur principal, en résidence à Toulouse, délégué de la Compagnie d'Orléans, a attaché sur la poitrine de M. Martaud, notre sympathique chef de gare, la médaille d'honneur du travail, qui lui a été décernée en récompense de ses longs et loyaux services.

Comme jamais cette distinction n'a été mieux méritée, nous sommes heureux d'adresser à M. Martaud nos plus cordiales félicitations.

Un grave incendie. — Mercredi matin vers 3 h. 15 le feu s'est déclaré à la boulangerie de la coopérative figeacoise. Arrivé rapidement sur le lieu du sinistre, nos braves sapeurs-pompiers, sous l'habile direction de leur commandant, M. Gondal, ont vaillamment lutté contre l'incendie qu'ils ont réussi à circonscire. Tous se sont employés avec le plus grand dévouement à maîtriser le fléau et à préserver les maisons voisines. Seul, un coin de la toiture de l'Hôtel de la Sous-préfecture placé juste au-dessus du foyer a été endommagé.

Nous devons ajouter que le service d'ordre a été parfaitement organisé par notre actif commissaire de police qui, arrivé un des premiers sur le lieu s'est attaché tout d'abord à faire évacuer de l'immeuble tout ce qui aurait pu alimenter l'incendie, fagots, fourrages, ainsi que de nombreux sacs à farine qui venaient d'être livrés. Les causes du sinistre sont encore inconnues.

On croit qu'il est dû à des fissures dans la voûte du four.

Théâtre municipal. — Le 5 mars, à 8 h. 45, sera donné le gros succès de rire « Nous avons tous fait ça », de l'auteur-acteur Léo-Rivière, l'extraordinaire premier comique du Théâtre Cluny, de Paris, avec toutes les vedettes de ce théâtre qui ont joué la pièce plus de 1.000 fois, tant à Paris qu'à l'étranger.

C'est trois heures durant un long et interminable éclat de rire. C'est gai, constamment gai, des mots drôles, des situations cocasses, pas mal de rosseries.

Voilà cette pièce c'est... à quoi rêvent les jeunes filles, mais vu l'esprit finement gaulois de ces trois actes, elles sont priées de s'abstenir.

Il est prudent de louer ses places à l'avance.

Bagnac

Fête scolaire. — Nous sommes heureux d'annoncer que le dimanche 7 mars, à 7 heures et demie du soir, aura lieu, à l'école des garçons, la fête des anciennes élèves de l'école publique de filles, avec le concours de Mlle Malleville, professeur de musique, et de M. Charrié, lauréat du Conservatoire.

Les préparatifs déjà faits nous font pressentir que cette belle fête sera des plus charmantes et attirera toute la population.

Cajarc

Conseil municipal. (Séance du 28 février). — Le conseil se réunit à 15 h. 15, sous la présidence de M. Mirabel, maire.

La séance est levée pour 5 minutes afin de rendre hommage à la mémoire de M. Roques Prudent conseiller décedé.

La séance est reprise à 15 h. 35. — Le conseil approuve les comptes d'assistance médicale pour le 2^e semestre de 1925, s'élevant à 1.587 francs.

La demande de soutien de famille de Bousquet de Gaillac reçoit un avis favorable.

Le projet de règlement sanitaire municipal proposé par M. le Préfet est adopté sans modifications.

M. le Maire dit qu'il y a lieu d'examiner comment les concessionnaires de l'éclairage électrique de la ville entendent exécuter leurs engagements.

Il donne lecture de la lettre que les concessionnaires lui ont écrite en réponse à la sienne leur demandant à quelle époque Cajarc serait éclairé.

M. Joulie répond que les travaux de l'usine vont être repris incessamment et que ceux de la ligne vont l'être au premier jour. Il promet que l'éclairage aura lieu un plus tard fin juin, à moins de cas de force majeure.

M. Andrieu adjoint, dit que les promesses des concessionnaires n'ont jamais été tenues et qu'elles ne le seront qu'autant qu'ils s'engageront à accepter leur déchéance de plein droit et sans formalités si l'éclairage n'est pas donné à fin juin.

M. Mailleblau dit qu'il approuve la proposition de M. Andrieu.

Il est décidé qu'une nouvelle lettre sommera les concessionnaires de prendre cet engagement et qu'afin d'être assurés que les travaux sont activement menés, ils seront visités chaque semaine par le Maire ou l'adjoint et que toutes négligences seront signalées aux concessionnaires par lettre recommandée.

M. Mailleblau, demande que le pourtour du monument soit remis en état, la grille repeinte et que les palmes en bronze déposées à la mairie soient fixées au monument. Adopté.

Le conseil délègue à la Commission des fêtes pour le représenter, MM. Andrieu adjoint, Ausset, Mailleblau et Cousy conseillers municipaux.

La séance publique est levée à 16

heures et le conseil se réunit en comité privé.

Excès de vitesse. — Dimanche dernier, M. Vigier, mécanicien chez M. Pascal à Villefranche-de-Rouergue, parcourait à toute vitesse le tour de ville de Cajarc, ayant failli renverser une dame et un enfant. Procès-verbal pour excès de vitesse lui a été dressé par la gendarmerie.

Lacapelle-Marival

Football. — Dimanche dernier, l'Avenir Olympique de Lacapelle a battu sur son terrain, l'Union Sportive de Cardaillac, par 3 buts à zéro.

Lissac-et-Mouret

Subvention. — A la suite de leurs démarches, MM. Loubet, sénateur-questeur, et Bouat, député, ont été informés par M. le Ministre de l'Agriculture qu'une subvention de 4.666 francs était accordée à notre commune pour la construction d'abreuvoirs-lavoirs.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

La construction de la nouvelle école primaire supérieure. — Les travaux de construction de la nouvelle école primaire supérieure de jeunes filles sont poussés avec un zèle qui fait supposer à tout le monde que la nouvelle rentrée scolaire d'octobre prochain ne pourra pas avoir lieu dans ces locaux.

Ce sont surtout les travaux de maçonnerie qui paraissent trainer.

La municipalité devrait bien intervenir pour hâter le plus possible la fin des travaux.

Ce serait l'intérêt général de la commune.

L'année dernière on a déjà dû refuser plusieurs pensionnaires.

L'année prochaine ce sera certainement pire et c'est le commerce local qui en pâtira.

Par sa situation, notre école est certainement appelée à un développement insoupçonné.

Nous souhaitons que les mesures nécessaires soient prises en temps voulu pour que la prochaine rentrée puisse s'effectuer dans les meilleures conditions possibles.

C'est l'intérêt même de Gourdon.

Football. — Dimanche 28 février, l'U. S. Gourdonnaise rencontrait sur son terrain l'excellente équipe de l'U. S. Souillagaise. Cette rencontre fut des plus intéressantes et avait attiré au Parc des Sports une assistance assez nombreuse malgré la menace de la pluie.

La victoire revint à Gourdon par 6 (2 essais) à 0.

Souillac présente une très bonne équipe qui brille particulièrement par ses lignes arrières.

La ligne d'avants gourdonnais surclassa sa rivale. Elle contrôla 7 fois sur dix le ballon à la mêlée et nous fit assister à de beaux départs au pied. Jouant bien en paquet elle menaça souvent les buts adverses par de beaux départs en passes courtes. Gourdon manqua deux ou trois essais d'un rien.

La ligne de demis gourdonnais fit sa partie habituelle, c'est-à-dire. La ligne de trois quarts, moins rapide que celle de Souillac, se montra très sûre en défense. Quant à l'arrière, il fut de tout repos.

Enfin cette partie mit en présence deux équipes qui, par des moyens différents, firent tout leur possible pour arracher la victoire.

Audience correctionnelle du 2 mars. A cette audience comparait la femme Deneux, de Dégagnac, dont nos lecteurs connaissent les nombreuses escroqueries chez de nombreux commerçants.

Elle se présente l'air contrit, les yeux baissés et recouvert d'un mouchoir car les larmes tombent abondamment. Cette mise en scène paraît impressionner le tribunal qui, croyant à son repentir, ne la condamne qu'à 45 jours de prison, sans sursis et aux frais.

Entre temps, elle avait promis de désintéresser entièrement les plaignants dont le total des marchandises s'élevait à environ 500 fr.

— Une seconde affaire est appelée. Il s'agit d'un vol de lapins au préjudice de M. Lespinasse, boucher, à Souillac. Par ces temps de vie chère les lapins domestiques eux-mêmes constituent un approvisionnement sérieux pour un ménage. Le prévenu est relaxé faute de justifications suffisantes.

Notre éclairage public. — Le conseil municipal a enfin compris que l'éclairage de l'avenue de la gare et de l'avenue Gambetta présentait des lacunes.

Il vient de faire mettre 2 lampes électriques dans l'avenue Gambetta et 2 dans l'avenue de la gare des voyageurs.

Nous sommes heureux de lui crier une fois de plus, bravo ! pour cette amélioration qui donne satisfaction à tout le monde.

Gramat

A la gare. — Il y a près d'un an, le conseil municipal de Gramat émettait le vœu qu'une grue soit installée à la gare des marchandises de Gramat où elle rendrait de grands services pour le chargement et le déchargement de fardeaux d'un fort tonnage.

Sur les instances et les démarches de M. Louis Mazet, satisfaction sera donnée aux commerçants de la région.

Lahastide-Murat

Marché. — Cours pratiqués : Blé, 90 fr.; avoine 40 fr.; pommes de terre, de 30 à 34 fr.; luzerne, 40 fr. le sac, de 80 litres.

Œufs, 5 francs la douzaine.

Dégagnac

A l'instruction. — Depuis quelque temps, des habitants de la commune de Dégagnac se rendaient compte que leurs outils agricoles disparaiss-

très sympathique, bien que moins connue, des Cadurciens que celle de dimanche dernier, sera opposée à l'équipe 1. Il s'agit du Club Athlétique Sarladais, 1^{re} série, du Périgord-Agenais où il a fait cette année belle figure et qui pratique à la fois un jeu correct et élégant tout autant qu'efficace. Nous en reparlerons samedi prochain.

Arrondissement de Cahors

Limogne

Marché. — Le marché de vendredi 26 février, n'a pas été important, étant donné le peu de truffles. Voici les cours pratiqués :

Truffles : Apport, 100 kilos, toutes vendues, de 44 à 46 fr. le kilo, suivant grosseur et qualité.

Peu approvisionnée, pas de blé ; Halle, 1 80 à 82 fr. l'hectolitre ; avoine, maïs, à 50 fr. les 50 kilos ; fèves, 70 fr. l'hectolitre ; pommes de terre, 22 fr. l'hectolitre ; sarrasin, de 115 à 120 fr. l'hectolitre ; cerneaux, 12 fr. le kilo.

Poulets, 4 fr. 50 poules, 4 fr. ; canards, 4 fr. ; dindeons, 4 fr. ; lapins domestiques, 4 fr. 50, le tout le demi-kilo ; œufs, 4 fr. 50 la douzaine ; fromages du pays, 3 fr. la douzaine.

Albas

Conseil municipal. — Dans sa réunion de dimanche dernier notre assemblée communale a délibéré sur les affaires suivantes :

1^o Elle a adopté la liste d'assistance médicale gratuite.

2^o Elle a donné son approbation aux mémoires pour frais d'assistance.

3^o Elle a désigné le Secrétaire de la Mairie comme agent recenseur à l'occasion du recensement quinquennal de la population.

4^o M. le Maire a donné lecture d'une lettre de M. le Préfet l'informant qu'il a transmis, avec avis favorable, la demande du conseil municipal qui désirait conduire l'éclairage électrique jusqu'à la section de Cénac. D'après la lettre de M. le Préfet, il ressort que M. le Ministre fait instruire ce projet afin d'examiner quelle subvention pourrait être accordée par le génie rural.

Le conseil accueille cette réponse avec autant de satisfaction que de défiance puis qu'elle lui permet d'espérer l'électrification d'une partie de la commune encore déshéritée à ce point de vue.

5^o Le conseil approuve à l'unanimité le règlement sanitaire proposé par l'autorité préfectorale.

6^o Il donne son assentiment à une demande de femme en couches.

7^o Il renvoie à la session de mai une demande de subvention de la Croix Rouge française.

8^o Le conseil a enfin examiné la question du bac avec le vif désir de donner satisfaction aux habitants de la rive droite. En relevant le traitement du passeur par une contribution supplémentaire du budget communal et en demandant un relèvement de la taxe d'abonnement déjà volontairement consentie par les abonnés, nul doute que le service ne soit continué et même amélioré.

Accident de voiture. — M. Balet père, boucher, se rendait dernièrement en voiture à Sauzet lorsque, au tournant très prononcé dit « le Réplat », la voiture versa. M. Balet fut projeté sur la route et véhicule et cheval roulèrent au fond du talus.

Non loin de là, Mme Baldy mère, qui se trouvait dans sa vigne, se porta promptement au secours du père Balet, qu'elle trouva presque inanimé et portant une blessure à l'œil. Mme Baldy s'empressa de le ranimer et, avec précaution le plaça sur le bord de la route en attendant du secours.

Le fils Balet, qui se trouvait dans une vigne voisine arriva en toute hâte et, avec l'aide des habitants accourus, remonta son père sur la voiture pour le transporter à son domicile.

Le docteur Vidal appelé, constata que l'état général du malade méritait des précautions, mais que les blessures n'avaient aucun caractère de gravité.

Nous souhaitons au père Balet un prompt rétablissement.

Douelle

Secours mutuels. — Dimanche a eu lieu l'assemblée générale de notre société de secours mutuels l'Amicale de Douelle. Après l'exposé de la situation financière qui accuse un reliquat de 5.515 fr., il a été procédé au vote pour le renouvellement du bureau.

M. Arnaudet, a été maintenu président ; M. Fournié, trésorier ; M. Camille Bès, vice-président, et MM. Amédée Soulayrès et Louis Pagès, secrétaires.

Puy-l'Évêque

Football. — Dimanche eut lieu la belle partie d'association tant attendue par nos jeunes joueurs contre la

Bibliographie

Viennent de paraître :

Raymond REY
Professeur de l'Université
Docteur ès lettres

La Cathédrale de Cahors
et les origines de l'architecture
à coupoles d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées
du Midi de la France

Henri LAURENS, Editeur, Paris

En vente à Cahors :

1^o Librairie RICARD, B^o Gambetta, 24
2^o Librairie MEYZENC, B^o Gambetta, 36

Vient de Paraître

EUGÈNE GRANGIÉ

Gracieuse
au béret bleu....

Roman Basque

1 vol. Prix : 7 fr. 50

J. PEYRONNET, Editeur, 7, rue de Valois
— PARIS —

En Vente : A Cahors

1^o Librairie RICARD, B^o Gambetta, 24
2^o Librairie MEYZENC, B^o Gambetta, 36

LA MODE PRATIQUE

rend
la vie
moins chère

en vous donnant
le moyen de faire
à la maison
tous vos vêtements,
prolonger leur durée,
exécuter vous-même
les petites réparations
du home, etc.

Grâce à la
Mode Pratique
vous travaillerez sans
rien gêner, vous économiserez du temps
et de l'argent.

Abonnement :
Un an, 52 N^{os} France, 30 fr.
HACHETTE

Abonnez-vous à

LA REVUE HEBDOMADAIRE

qui publie dans son numéro du 27 février
1926 la suite des Conférences données par
La Société des Conférences, sous la prési-
dence de M. René Doumic, Secrétaire
perpétuel de l'Académie française. — « Le
temps présent. IV. L'usage et l'abus de la
parole publique », par M. Gaston Des-
champs. — « La France de l'Empire. V.
La Société de l'Empire », par M. Louis
Madelin. — « Makino et sa Juive », par
J. Kessel.

ABONNEMENTS : France et Colonies :
un an : 75 fr. ; six mois : 40 fr.

L'abonnement d'un an payable en 2 fois
sur demande, 40 fr. à la souscription et
35 fr. six mois après.

Abonnement spécial pour la durée des
Conférences : 20 francs.

PLON, 8, rue Garancière, Paris. Le nu-
méro : 2 fr.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : M. DAROLLE

REVUE DE L'ENFANCE

Sommaire du n^o de Mars 1926

Assemblée Générale annuelle de l'Eu-
vre Générale de l'Enfance.

Editorial :

Hygiène pratique.

Pages médicales :

La prévention des infirmités chez les
enfants, par Mme le D^r Houdré, méde-
cin-chef du Sanatorium de Kerpape.
A propos de la varicelle.

Pages sociales :

La colonie de vacances de Haut-Cret,
par M. Colin, Inspecteur primaire à
Saint-Claude.

Le paludisme.
Les maisons Maternelles.
Association des Travailleuses sociales.

Pages de la Vie scolaire :

A l'école maternelle.
Pour les futures mamans.

Pages sportives :

La gymnastique pendant l'hiver.
Le lancer du javelot.

Pages de la famille :

Les mauvais corsets, par Mme le
D^r Houdré.

Les grooms, par Mme Marthe Bray.
Les infirmités des enfants : Une infir-
mité de naissance, par Mme le D^r Hou-
dré.

Le courrier de la Maman.

Pour les mamans.
Les bonnes recettes.

Les inventions pratiques : Une machine
à laver moderne.

Parmi les livres :

L'amour et le mariage, par Marie-Car-
michael Stopes, Docteur en Sciences,
Londres ; Docteur en Philosophie,
Munich ; etc.

Documents et nouvelles :

Une idée dangereuse.

Œuvre générale de l'Enfance :

Consultation.
Le Secours immédiat.
« Revue de l'Enfance. »

Nouveaux abonnés.
Nos lecteurs parlent... et nous répon-
dons.

A Kerpape.

Le n^o 1 fr. — Abonnement an-
nuel, 12 francs.

37, rue Boissy d'Anglas, Paris 8^e.

LA NATURE

Les théories astronomiques d'au-
jourd'hui qui nous paraissent si sim-
ples et évidentes, sont nées laborieu-
sement au cours des siècles. M. Dou-
blet, rappelle, dans le numéro de *La*
Nature de cette semaine comment
furent établies nos connaissances sur
le mouvement des astres, une des
plus extraordinaires acquisitions de
l'esprit humain.

Puis M. Rémy pose, à propos des
coquilles de Murex, un des plus cu-
rieux problèmes de la biologie : leur
mode de croissance et leur adapta-
tion à l'ouverture des valves des lam-
mellibranches dont ces mollusques se
nourrissent.

Voici ensuite les secrets de la fa-
brication des coffres-forts modernes
qui résistent aussi bien au croche-
tage qu'à l'incendie. L'art de la mé-
canique aussi bien que les données
les plus précises de la chimie y sont
mises à contribution.

M. Jean Mascart, directeur de
l'Observatoire de Lyon, montre com-
bien mal nous savons comprendre et
expliquer les variations géologiques
des climats dont témoignent les
changements de faune et l'utilité que
présenterait une collaboration de sa-
vants de disciplines différentes pour
mettre un peu d'ordre dans nos idées
sur ce sujet.

Enfin, vient l'éloge funèbre pro-
noncé à l'Académie des Sciences par
M. Emile Picard à propos de la mort
du grand physicien Gouy.

Un bulletin astronomique fort utile
et très bien composé indique toutes
les observations qu'on pourra faire
le mois suivant.

En outre, des renseignements de
T. S. F., des nouvelles scientifiques,
des recettes utiles, l'analyse des li-
vres nouveaux tiennent les lecteurs
de *La Nature* au courant de tout le
mouvement contemporain des scien-
ces et de leurs applications domesti-
ques et industrielles.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de
leurs applications à l'Art et à l'Industrie,
120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

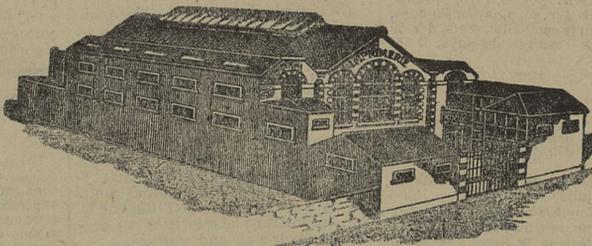
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion
purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche,
Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique,
Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile
des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres
de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE :
des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 12 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus
agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile
de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste
et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL ren-
ferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus
dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés
à du Phosphate de Chaux assimilable et à de
l'Iode à l'état naissant.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour
éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom
du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, Cahors.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait
disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les
Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la
neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de
bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections
de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie
les bronches.

Feuilleton du « Journal du Lot » 38

LA SŒUR DE LAIT

PAR

André THEURIET
de l'Académie Française

TROISIÈME PARTIE

III

Savinien, ayant déjeuné de bonne
heure au Malpertuis, se dirigea à son
tour à travers bois vers la chapelle
dont il entendait au loin les tintements
menus, pareils à des grelots. La forêt
était à l'apogée de sa gloire printanière ;
les tranchées fleuries découvraient au
passage de vertes perspectives : ravins
fuyants, mares dormantes, clairières
ensoleillées où des écurieuls gambadaient
d'arbre en arbre. Peu à peu les massifs
s'écartaient, la surface lisse et azurée d'un
étang apparaissait avec son encadrement
de jones, de bouleaux et de sorbiers. Une
hutte de chasseurs aux canards effondrait
sur le bord son toit de chaume en ruine,
à côté d'un bateau à demi enfoncé dans la
vase ; par instants, un bouillonnement
montait entre les jones ; une poule d'eau
émergeait à la surface, tournait à droite
et à gauche son cou fin et sa

tête inquiète, puis replongeait au fond
de l'étang. Le jeune homme goûtait
pleinement ce matinal paysage forestier.
Il se sentait dispos et allégué des
soucis qui avaient motivé son voyage
en Argonne, car après avoir vainement
d'abord essayé de dénouer les cordons
de la bourse paternelle, il venait enfin
d'obtenir le viatique qui lui était néces-
saire pour reprendre son existence parisienne.
Il allait pouvoir enfin recommencer ses
poursuites ambitieuses et se lancer de
nouveau dans la bataille de la vie. Il
comptait retourner dans quelques jours
au Quartier Latin ; mais il ne voulait pas
repartir sans avoir satisfait un brûlant
désir qui lui ardaient le cœur, sans s'être
prouvé à lui-même qu'il était capable
d'aller jusqu'au bout de sa volonté. Il
tenait à faire montre d'énergie.

La doctrine stendhalienne était à
cette époque plus à la mode encore
que le tolstoïsme, et Savinien se pi-
quait d'être un fidèle disciple de Stendhal,
considéré comme un maître et un professeur
d'énergie par la jeune école des arrivistes.
La grâce sauvage et la savoureuse beauté
de Vitaline avaient surexcité à la fois
ses appétits sensuels et ses impulsions
dominatrices. Sous les ramures des hêtres
et des chênes, parmi les tranchées où
faisaient sautiller l'opulente floraison des
ancolies, des germandrées et des marjolaines,
l'image de sa sœur de lait surgissait à
chaque tournant du chemin, fraîche comme un

quet de muguet, svelte comme les
hampes des digitales. Il se remémorait
certaines visites où il l'avait surprise, à
la cure, au milieu de ses occupations
de ménagère ; il la revoyait légèrement
vêtue d'un corsage entièrement ouvert,
d'où se dégageait la nuque satinée,
montrant au-dessous des manches
retroussées la pulpeuse blancheur de ses
bras nus. A ce ressouvenir, son sang
chauffé par un mois de continence,
brûlait ainsi qu'un brasier, et son cœur
se gonflait voluptueusement. Il se disait,
comme Julien Sorel : « Je suis un lâche
si, avant trois jours, elle n'est pas à moi.
Il faut qu'elle m'appartienne ; sinon, c'est
que je suis incapable d'arriver jamais à
rien !... »

A ce moment, il déboucha dans la
prairie plantée de pommiers, où la
chapelle profilait à la lisière du bois
ses murs et son clocher neufs, en ar-
rière d'une vasque de granit servant de
réservoir à la source miraculeuse. L'office
était déjà commencé et on entendait
bourdonner les voix des chœurs enton-
nant le *Kyrie*. Dans l'allée de hêtres qui
conduisait à l'ermite, des voitures de toute
forme et de toute provenance — coupés
de maître, cabriolets de louage, charrettes
de paysans — s'alignaient comme un
rempart autour de l'enceinte où l'on célébrait
la messe en plein air. Le gros de l'assemblée
se composait de femmes et d'enfants ; une
vingtaine de prêtres et de séminaristes

étaient agenouillés çà et là et leurs
soutanes semaient des taches noires
parmi les robes claires des femmes.
Quelques privilégiés suivaient dévotement
le service, assis à l'aise dans des fauteuils
réservés ; mais la majeure partie des
assistants s'étaient installés à la bonne
aventure parmi l'herbe des pelouses ou sur
les bancs de la piscine. Savinien cherchait
Vitaline à travers les groupes des fidèles ;
il l'aperçut enfin, à genoux au premier
rang des Congréganistes du Rosaire. Une
simple robe grise unie moulait sa taille
souple ; un chapeau de paille à bords ronds
veloutait d'ombre les prunelles couleur
d'eau de source, la joue aux contours
délicats, le nez mignon aux ailes mobiles.
Adroitemment il se faufila près d'elle
et il allait lui parler, quand, devant ce
projet si peu d'accord avec la solennité
de l'office, la jeune fille arrêta l'étudiant
d'un clin d'œil sévère, et avec un hochement
de menton réprobateur le rappela aux
convenances ; puis baissant chastement
ses paupières aux longs cils et s'inclinant
vers le sol, elle sembla s'absorber tout
entière dans son oraison.

Cet effarouchement de dévote ne fit
qu'irriter le désir du jeune Louëssart.
Il voulait à tout prix, ce jour-là, avoir
un entretien avec Vitaline. Mais quand
il entendit comment elle se comportait
l'occasion ?... Désappointé, il se rejeta
en arrière et prêta plus d'attention
aux menus détails de la cérémonie.

Après la lecture de l'Evangile, un
mouvement dans le chœur annonça
qu'il allait se produire quelque chose
d'important. Il vit en effet deux prêtres
en surplus escorter vers l'estrade de
l'autel un prêtre grisonnant, à la tête
bienveillante, aux gestes arrondis. L'évêque
bénédict l'assemblée et commença le
panégyrique de saint Rouin. Cependant le
soleil, s'élevant au-dessus des arbres, se
mettait à la fête et dardait d'obliques
rayons sur l'autel. L'eau de la piscine
chatoyait ; les chandeliers d'argent jetaient
des éclairs ; les chasubles dorées, les
calottes rouges des enfants de chœur,
les toilettes bariolées des dévotes
s'épanouissaient dans la verdure comme
des fleurs dans un pré, et le prêtre lui-
même, avec sa robe et son camail, ressem-
blait à un magnifique iris violet. Ce
trait de soleil gênait fort son éloquence ;
en vain il se servait de son bonnet
comme d'un écran ; les rayons empoignant
son visage le forçaient à cligner les
paupières et dérangeaient la belle ordon-
nance de son discours. Aussi galopait-il
à bride abattue vers sa péroraison et le
panégyrique tournait court.

Le sermon fini, on entonna le
Credo, puis après les rites de l'offertoire
et de l'élévation, la messe s'acheva
au milieu d'un nouveau remue-ménage.
Des bannières rouges et blanches se
dressaient en pleine lumière ; sur les
indications des vicaires affairés, un
cortège se formait, et bientôt la procession se

déroulait comme un ruban à travers
les feuillées. Le plain-chant des prêtres
se mêlait aux cantiques des pélerins :

Bénissez-nous, protecteur de l'Argonne,
Ami de Dieu, gardien de notre foi,
Dans ces forêts qui sont votre couronne
Faites régner le Seigneur et sa loi...

La cloche tinta doucement ; un
grand silence se fit et dans l'air
calme monta la voix lente de l'évêque
bénédictant la foule agenouillée. Tandis
que le clergé rentrait à la chapelle, le
cortège se désagrégeait et les fidèles
s'éparillaient dans la prairie, en
quête d'un coin ombré pour y goûter
en famille. Savinien retrouva Mlle
Noirtin au milieu d'un cercle de
filles occupées à enlever leur ruban
bleu de congréganistes, qu'elles
repliaient soigneusement dans leur
poche. Comme elle ne paraissait pas
pressée de les quitter le jeune homme
se dépitait, quand il fut rejoint par
l'abbé Pascal encore revêtu de son
aube blanche :

— Ah ! vous assistiez à la messe,
mon cher enfant ? dit le prêtre, n'est-
ce pas que la cérémonie était édi-
fiante et que Monseigneur a bien parlé ?
Je cherche ma sœur... Ne l'auriez-
vous point aperçue par hasard ?

Savinien s'empressa de le guider
vers l'endroit où stationnait Vitaline
et celle-ci, à la vue de son frère, se
détacha vivement du groupe de ses
compagnes.

(A suivre)